

# Réunion Interfédérale

## Ministère des Transports

*23 Octobre 2024*

**La FNDDT, a été reçu, par M. François DUROVRAY, ministre des Transports, et les représentants de la DGTIM, ce mercredi 23 octobre 2024.  
En présence des autres fédérations FNFI, FNAT, UNT, et UNIT.**

Nous avons réaffirmé notre mécontentement quant au manque de considération de nos institutions.

Différents sujets ont été abordés :

### Examen d'accès à la profession :

- Niveau des candidats inquiétant.
- Manque d'informations sur le contenu obligatoire des nouveaux modules.
- Interprétation des textes par les CMA de mise en place des jurys d'admission.

1

### Gouvernance :

Manque de rigueur dans la tenue des commissions locales CLT3P.

- Le ministre adressera un courrier aux préfets pour leur rappeler cette obligation.

Feuille de route : objectifs non atteints, avec de nombreux dossiers progressant trop lentement.

- Le Ministre entend l'impatience de la profession et appelle de la bienveillance afin d'organiser le travail en proposant un nouvel échange d'ici quelques mois.

## **Fiscalité véhicules :**

Les sujets suivants ont été abordés :

- Différenciation pour l'achat des vans suivant le statut juridique des entreprises
  - Offres adéquates des véhicules ne répondent pas à l'attente de la profession.
  - Offres, indisponibilité des bornes de recharge électrique ainsi que les coûts de charge en évolution sur l'ensemble du territoire.
  - Manque d'accès prioritaires de la profession.
- Le ministère prend l'engagement de faire pression sur les fournisseurs d'énergie afin de réguler le marché et proposer des offres maîtrisées en matière de coût.
  - Une réflexion est en cours pour étudier l'intégration de la profession au C2E (certificat d'économie d'Énergie).
  - Un projet d'équipement de bornes électriques est en réflexion avec le ministère de la santé et les établissements hospitaliers.

## **Code APE, sites internet, faux Taxis :**

Nous réexprisons le mécontentement de la profession devant la multiplication des sites internet arborant le terme « Taxi » et utilisant les mots clés basés sur celui-ci.

2

- La DGTIM informe que la DGCCRF s'est engagée à nous tenir informer des contrôles mis en place pour la nouvelle plateforme UBER X.

Maraude VTC :

Recrudescence des stationnements de VTC sur la voie publique en attente de clientèle et en situation de maraude physique et électronique.

- La DGTIM confirme que des contrôles sont effectués avec la DGCCRF.

Malgré une réglementation claire issue des lois THEVENOUD et GRANDGUILLAUME différenciant les statuts TAXI / VTC, les plateformes VTC continue d'œuvrer en toute impunité et au mépris de celles-ci en accentuant la notion de concurrence déloyale.

## **Négociations CNAM :**

Le sujet des difficultés rencontrées par la profession, aux cours des négociations de la future convention assurance maladie 2025/2029 avec les services de la CNAM a été soulevé. La nécessité d'organiser une réunion interministérielle, afin de trouver des solutions à la situation conflictuelle avec l'UNCAM a été réitéré.

- **Le ministre accepte d'organiser cette réunion interministérielle entre les représentants de la profession et les ministères de tutelles suivants :**
  - Ministère de l'économie,
  - Ministère de l'intérieur,
  - Ministère des transports,
  - Ministère de la santé,
- **Il pense pouvoir atteindre ce but très rapidement.**
- **Il s'engage aussi à renouveler l'échange de ce jour dans 4 mois afin de faire un nouvel état sur l'ensemble des points soulevés.**



**Emmanuelle CORDIER**  
Présidente